DÉCLARATION DE POLITIQUE ANNUELLE

2020

VILLE DE CANEY

1. LES PRINCIPAUX INDICATEURS

PERSONNEL

Outre la provision spécifique relative à un litige avec l'ONSS d'un montant de 372,450 €, le budget relatif au personnel est impacté par l'indexation des salaires (de 1.66%) pour un montant de 110,000 €.
La suppression du statut PTP et la décision de conserver les emplois liés à celui-ci ont entraîné un surplus de 75,000 €.

ZONE DE POLICE

La dotation de la zone de Police a été majorée de 1% et est maintenant de 1,790,200 €.

ZONE DE SECOURS DINAPHI

La dotation 2020 reste identique mais les perspectives futures sont clairement vers une majoration après l'année 2020.

CPAS

La dotation allouée au CPAS a été augmentée de 75,000 € (Montant 2020 : 2,300,614 €)

DETTE

9 nouveaux emprunts ont été contractés en 2019 pour un total de 4,809,690.25 € (dont celui des frais d'étude et des travaux de la Collégiale pour 2,269,369.78 €). La charge totale supplémentaire en liaison avec ces nouveaux emprunts est de 332,942.95 € compensée en partie par la diminution de la charge des emprunts totalement remboursés en 2019.

IMPOTS, TAXES, REDEVANCES

Les projections pour les recettes liées au PI (+89,628.86 €) et à l'IPP (+67,426.42 €) sont en augmentation.
La taxe sur les éoliennes va être appliquée pour un apport de 195,000 € (les montants reçus via les conventions parcs éoliens ne sont plus d'application).
Diverses taxes ont été ajustées ou créées sans toucher significativement le portefeuille de nos concitoyens.
Pour rappel, l'IPP et PI (les 2 principaux impôts communaux) sont restés au même niveau.

FONDS DES COMMUNES

La remarque effectuée l'an dernier reste d'actualité. Notre commune reste lésée au niveau de la répartition inéquitable du Fonds des communes, et ce, au vu des nombreux et importants rôles joués par notre commune.

2. LES TABLEAUX DE SYNTHÈSE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

ORDINAIRE

		2018	2019			2020
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2018						
Droits constatés nets (+)	1	24.402.668,09				
Engagements à déduire (-)	2	18.792.626,08				
Résultat budgétaire au 01/01/2019 (1 – 2)	3	**5.610.042,01**				
Budget 2019						
Prévisions de recettes	4		25.983.563,81	-162.386,36	25.821.177,45	
Prévisions de dépenses (-)	5		23.907.675,90	421,97	23.908.097,87	
Résultat budgétaire résumé au 01/01/2020 (4 + 5)	6		**2.075.887,91**	**-162.808,33**	**1.913.079,58**	
Budget 2020						
Prévisions de recettes	7					22.431.319,83
Prévisions de dépenses (-)	8					22.112.760,43
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2021 (7 + 8)	9					**318.559,40**

EXTRAORDINAIRE

		2018	2019			2020
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2018						
Droits constatés nets (+)	1	12.540.248,94				
Engagements à déduire (-)	2	25.580.230,87				
Résultat budgétaire au 01/01/2019 (1 – 2)	3	**-13.039.981,93**				
Budget 2019						
Prévisions de recettes	4		20.431.061,41		20.431.061,41	
Prévisions de dépenses (-)	5		20.431.061,41		20.431.061,41	
Résultat budgétaire résumé au 01/01/2020 (4 + 5)	6					
Budget 2020						
Prévisions de recettes	7					7.754.901,29
Prévisions de dépenses (-)	8					7.754.901,29
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2021 (7 + 8)	9					

3. LE BUDGET

INTRODUCTION

Le budget 2020, toujours sous le signe de la prudence, permettra la poursuite des politiques et des actions récurrentes sur lesquelles nous ne reviendrons pas et qui concernent l'ensemble des compétences au niveau communal.

« Chaque budget apporte sa pierre à l'édifice ». Chacun comprendra dès lors que nos 186 engagements, socle important de la législature, se concrétiseront au fil des exercices budgétaires. Durant l'année 2019, une trentaine d'entre eux ont été menés à bien. Cet effort sera poursuivi durant l'année 2020.

Comme le veut la tradition qui s'est imposée durant la dernière législature, nous nous en tiendrons donc le plus souvent, à évoquer les nouveaux crédits prévus afin de sous-tendre la mise en œuvre de ces engagements.

ACTION SOCIALE

Le CPAS - petite enfance :

A côté de la Présidente du CPAS et du Conseil de l'action sociale, la nouvelle Directrice générale a la lourde tâche de conduire le dossier du déménagement du CPAS vers ses nouveaux locaux au sein desquels les agents attendent légitimement de s'épanouir dans d'aussi bonnes conditions de travail que précédemment.

Si une partie du personnel occupe déjà ces nouveaux locaux depuis le 1er octobre dernier, tous les services n'ont malheureusement pas pu être déménagés en même temps.

Le service de première ligne est actuellement logé dans une maison de la Régie des Bâtiments, et ce jusqu'en avril prochain, si tout va bien...

Un constat : ce déménagement a été très mal pensé en termes de cohabitation avec la Police, ce qui n'est pas idéal pour nos bénéficiaires.

En termes de travaux, tout est loin d'être parfait. Malgré les conclusions éloquentes d'un audit énergétique, les châssis n'ont pas été changés et, régulièrement, le CPAS rencontre des problèmes avec des canalisations bouchées (ce problème était bien connu lors de la vente du bâtiment).

Du côté confort, le CPAS quitte un bâtiment neuf pour intégrer un vieux bâtiment qui, à n'en pas douter, réservera encore de mauvaises surprises au cours de cette année 2020.

Comme nous l'évoquions dans les indicateurs, la dotation communale est en augmentation de 75,000 €.

Au niveau du personnel, le CPAS est toujours confronté aux conséquences de l'augmentation incessante des RIS (revenus d'intégration sociale) :
120 au 31 décembre 2009
300 au 31 décembre 2018
320 au 1er décembre 2019
soit une augmentation de 250 %, en 10 ans, alors que le nombre d'assistantes sociales est resté inchangé durant toutes ces années, soit 6 assistantes sociales.

Cependant, la principale augmentation des dépenses du budget du CPAS concerne le personnel. Le service des repas à réchauffer, qui connaît un succès croissant depuis le mois de septembre, a été renforcé. De même qu'a été relancé le service d'activation sociale, à l'abandon depuis 2018. Le but de ce service est d'augmenter la participation sociale de nos bénéficiaires et de lutter contre l'isolement social.

Le CPAS a renforcé le service de guidance « énergie » avec un agent à temps plein (subsidié).

Les salaires ont été indexés et le second pilier de pension passe de 2 à 3 %.

S'agissant du budget extraordinaire, le CPAS a relancé la procédure relative à la finalisation des travaux de l'immeuble 1 au Clos de l'Ermitage, et ceci au niveau du chauffage et des sanitaires. L'achat pour le logement d'urgence à Pessoux se concrétise, tandis qu'un nouvel appartement sera aménagé dans les locaux de l'Asbl A l'Ovradge lorsque celle-ci aura intégré les nouveaux locaux du CPAS.

Le fonds de réserve est toujours réduit à néant, en raison du sous-financement des années antérieures.

La crèche

En ce qui concerne la crèche, l'intervention communale a été augmentée de 5000 euros.

Un nouveau milieu d'accueil avec des co-accueillantes ouvrira des portes dans le courant de l'année dans les locaux de l'école communale de Ciney.

Au niveau de l'ONE, la nouvelle réforme entrera en vigueur au 1er janvier 2020 et s'étendra jusqu'au 31 décembre 2025. Cette réforme transformera toutes les MCAE en crèches avec l'obligation d'accueillir les enfants en nombres égaux à des multiples de 7.

Le Plan de Cohésion sociale (PCS) :

L'année 2020 verra la mise en place du nouveau plan de cohésion sociale 2020-2025. Pour rappel, en date du 22 août 2019, le Gouvernement wallon a approuvé ce plan de cohésion sociale 2020-2025.

Les objectifs du plan sont :
• d'un point de vue individuel : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux,
• d'un point de vue collectif : contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous.

Les actions visées doivent favoriser l'accès à un ou plusieurs droits répartis en 7 axes : droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, droit à la santé, droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté, droit à l'alimentation, droit à l'épanouissement culturel, social et familial, droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication, droit à la mobilité.

Au total, plus de 30 actions seront menées.

Mettons l'accent sur quelques-unes d'entre elles :
• action FLE (français langue étrangère) afin de prendre en charge les primo-arrivants,
• organisation de tables de communication,
• action « sur le pouce » (préparation d'un repas avant chaque spectacle du Centre culturel),
• salon de l'emploi,
• aide à la rédaction d'un CV,
• soutien aux « aidants proches »,
• jardin collectif,
• ateliers de bricolage,
• mise en place d'un système de co-voiturage
•ateliers "énergie"

Le logement :

Notre plan logement tarde à être présenté au Conseil communal dans l'attente des informations qui devraient nous parvenir du Gouvernement wallon en ce qui concerne la mise en œuvre de la déclaration de politique régionale (rénovation, isolation des bâtiments, ...)

Nous espérons pouvoir présenter ce plan lors de l'un des premiers Conseils de l'année 2020.

Il va de soi que dans l'attente de ce plan et de sa mise en œuvre, notre collaboration se poursuit avec le Foyer cinacien et l'Agence immobilière sociale dont les possibilités offertes sont régulièrement communiquées auprès des propriétaires, et ce particulièrement dans le contexte de la lutte contre les immeubles inoccupés ou insalubres.

A ce sujet, précisons qu'en ce qui concerne les villages de l'entité, tous les immeubles inoccupés ont été répertoriés. Plus de 150 dossiers ont été soumis au Collège communal ces dernières semaines.

En ce début d'année 2020, le travail se poursuit pour ce qui concerne Ciney-centre. Bien entamé, le répertoire des immeubles inoccupés sera clôturé pour fin janvier et les premiers dossiers pourront être soumis à l'examen du Collège.

Le travail se poursuit avec le Foyer cinacien au sujet de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de « Haversin », tandis que l'on enregistre le début de la mise en œuvre des ZACC « Saint Gilles » et du « Crahiat ».

Pour ce qui concerne la ZACC du « Crahiat », l'étude des incidences sur l'environnement a débuté par la réunion d'information préalable (RIP) qui s'est tenue le mardi 3 décembre.

ÉCONOMIE & COMMERCE

Commerce

La redynamisation du centre-ville demeure une grande priorité.

Cette redynamisation passera par différents projets dont la création d'une maternité commerciale installée en plein centre-ville dans un immeuble de la rue du Commerce ou rue du Centre. L'objectif du Collège est bien l'achat d'un immeuble rue du Commerce ou rue du Centre en 2020. Cette redynamisation du centre-ville passera également par la rénovation des petites infrastructures de convivialité, et notamment des bacs en pierre tombés en lambeaux dans les rues du Commerce, du Centre et sur la Place Monseu.

Un crédit de 20 000 euros a été réservé pour la réfection des escaliers de la Place Monseu.

Dans le périmètre commercial « prioritaire », défini sous l'ancienne législature, l'objectif relatif à l'interdiction de transformation de surfaces commerciales vides en logements sera poursuivi.

Economie

Durant les prochaines années, l'expansion économique de Ciney reposera en grande partie sur l'extension du zoning de Biron. Les procédures d'achat et d'expropriation de terrains seront mises en œuvre par le Bureau économique, de même que les études relatives aux équipements du futur zoning.

Dans le zoning de Lienne, 4 nouvelles parcelles devraient être disponibles fin 2020.

A Achêne, plusieurs entreprises ont d'ores et déjà décidé de s'installer sur le terrain de 10 hectares racheté par le BEP à la Régie des Bâtiments.

Marché couvert

Dans un contexte toujours aussi complexe, nous rendrons le marché couvert en phase avec les diverses législations de l'AFSCA et du bien-être animal, tant au niveau de la qualité que de la sécurité.

ÉNSEIGNEMENT

Notre volonté est de maintenir toutes les implantations communales existantes, et mieux encore, de les moderniser et dynamiser.

Les Plans de Pilotage de nos écoles (implantations Leignon et Ciney) ont révélé de grosses lacunes en matière d'outils informatiques.

Il est donc nécessaire de prévoir un audit informatique afin que chaque école puisse ensuite bénéficier de connexions Internet fiables ainsi que du WIFI.L'année scolaire 2020-2021 sera une année de formation pour les enseignants, entre autres, sur la thématique des TIC. Celles-ci s'organiseront en collaboration avec Technobel et l'EPN.A cet effet, un TBI (tableau blanc interactif) sera mis à la disposition des enseignants.

Les écoles communales continueront à moderniser leurs moyens de communication via l'usage de l'application KONECTO. L'utilisation du quick-scan, pour relever la présence des enfants en extra-scolaire, sera lui aussi élargi.

Côté projets, pour n'en citer que quelques-uns, les écoles de Ciney et Chevetogne participeront à la First Lego League, une compétition dont le but est d'apprivoiser le monde de la robotique. L'école de Chevetogne se lancera également dans l'apprentissage du 0 watt. L'Etincelle poursuivra ses ateliers 'cuisine saine'. Pessoux abordera le handicap.

Au niveau des infrastructures, l'école de Pessoux pourra jouir de sa nouvelle classe, tandis qu'à Leignon, le mobilier du restaurant scolaire sera renouvelé. A Achêne, les nouvelles classes seront inaugurées, puisque le mobilier sera enfin arrivé.
Les cours de récréation des écoles seront progressivement aménagées

De manière plus générale, toutes les écoles de Ciney pourront de nouveau répondre à des appels à projets propres à la Commune.
Celui de 2020 portera sur la sensibilisation à la différence et au handicap, dans les écoles primaires et maternelles.
Par ailleurs, toutes les écoles participeront aussi au Conseil Communal des enfants.

Les écoles secondaires auront, quant à elles, la possibilité de participer à une grande action de sensibilisation aux accidents de la route au travers du projet « Gaff à la route » en collaboration avec le Centre culturel. Elles sont également invitées à rejoindre la cellule Jeunes pour le Climat.

Enfin, une réorganisation de l'accueil extra-scolaire est en réflexion.

LE SPORT

Le projet sportif structurant pour l'année 2020 concernera la finalisation de l'étude pour la création d'une nouvelle salle de gymnastique sur le site du Clos du Posty.

La Ville de Ciney veut également être un centre d'entraînement performant pour tous les gymnastes de notre région.

Le sport de proximité en milieu rural ne sera pas oublié via la mise en œuvre de deux petites infrastructures sportives de quartier (PISQ) : une dans le village de Sovet, l'autre à Pessoux.

Afin de rénover et de répondre à la demande de petits travaux pour les infrastructures sportives vieillissantes, un budget de 50 000 euros est disponible.

La Régie des Sports reste évidemment le levier indispensable pour la gestion sportive de notre commune. En ce sens, elle gérera le dossier de réfection des liners de la piscine communale prévue normalement à la fin du printemps 2020.

Les travaux au Stade Tilleux seront poursuivis tandis que les contacts avec le Foyer cinacien ont été entrepris en vue de favoriser l'implantation d'un nouveau terrain de football à Haversin.

LA PROPRETÉ

La Commune a poursuivi l'installation des cendriers enterrés dans le centre-ville de même que seront prochainement installés 10 poubelles de tri dans le centre-ville ainsi que 4 poubelles intelligentes aux endroits stratégiques.

Par ailleurs, des poubelles de tri seront installées dans les écoles communales durant l'année 2020.

L'entrée en fonction d'un deuxième agent constatateur est prévue en 2020. Cet agent entamera au début de l'année prochaine les formations adéquates.

Nous allons acquérir une caméra mobile pour lutter contre les incivilités en centre-ville et dans différentes zones de la Commune (dépôts sauvages le long de certains axes routiers, ou encore à proximité des poubelles publiques ou des bulles à verre enterrées, ...)

QUALITÉ DE VIE (VILLE ET VILLAGES)

Pour favoriser l'accès de nos aînés à l'Hôtel de Ville, des personnes à mobilité réduite et de la population en général, une borne d'accès sera très prochainement installée. Celle-ci permettra de garantir un parking à tous les usagers de l'Hôtel de Ville.

Un effort financier important sera consacré au PCDR (Plan communal de développement rural).

Pour le PCDR, il y a deux volets « différents », à savoir d'abord les travaux concrets susceptibles de démarrer en 2020. Il s'agit des travaux de la Place du Baty à Biron, un espace public complètement transformé pour apporter plus de convivialité dans le village, mais aussi un espace multifonctionnel : places de parking maintenues, espace dédié à la convivialité, box de rangement pour le Comité des Fêtes.

Ensuite, au niveau du PCDR toujours, le Collège et la Commission locale de Développement rural ont la volonté de présenter une nouvelle fiche qui concernera la création d'une Maison rurale polyvalente en centre-ville.

Le premier objectif de cette Maison polyvalente sera de créer un espace à mettre à disposition des associations de l'Entraide et de la Saint-Vincent de Paul, et ce en centre-ville (compte tenu de l'absence de locaux après la vente de l'arsenal).

Le deuxième objectif sera d'y installer l'Académie des Beaux-Arts, à l'étroit dans ses bâtiments actuels, tandis qu'une troisième fonction concernera un espace dédicacé aux producteurs et/ou artisans locaux.L'achat de ce bâtiment est intégré au budget 2020.

Enfin, s'agissant toujours du PCDR, la Commission locale de Développement rural a décidé de revaloriser une fiche relative à la Place de la Gare de Braibant où l'on projette l'aménagement d'un espace de convivialité.Un crédit a été affecté au budget 2020 pour l'étude de ces deux dossiers. Nous sommes dans l'attente de l'accord de la Région wallonne.

MOBILITÉ & SÉCURITÉ

Le Collège portera un intérêt particulier à la mobilité et la sécurité durant cette législature.

Mobilité :

Jamais activé et obsolète, le Plan de Mobilité 2010 a été abandonné.

La Commune a répondu à l'appel à projets lancé par la Région wallonne pour la définition d'un nouveau plan dont le pré-diagnostic sera adressé aux services compétents de la Région wallonne au début de 2020.

Un crédit est évidemment prévu pour financer ce Plan communal de Mobilité.

La liaison douce entre Pessoux et Biron sera finalisée, tandis qu'un crédit de 4000 euros sera affecté au projet de piste de mobilité douce entre Ciney et Leignon. A cet égard, notre ambition est de tenter de faire coïncider au maximum le timing de cette réalisation avec celui des travaux entrepris à Leignon fin 2020 pour la suppression du passage à niveau, puisqu'Infrabel s'est engagé à réaliser une piste de mobilité douce au départ de la salle Murisaltienne vers le pont des Bayaux. La volonté de la Ville est de prolonger cette piste de mobilité douce du pont des Bayaux jusqu'à la piscine. Le crédit évoqué de 4000 euros, inscrit au budget, sera consacré à la préparation de la demande de permis d'urbanisme.

Sécurité :

L'installation de radars préventifs est envisagée avec un crédit de 35 000 euros.

Nous souhaitons améliorer la sécurité au niveau de certains axes routiers en proposant une solution stable aux problèmes soulevés par nos concitoyens lorsque l'analyseur de vitesse ne permet pas de répondre favorablement à leur demande.

Par ailleurs, suite au règlement complémentaire de Police voté récemment à l'unanimité au Conseil communal, un crédit de 20 000 euros a été réservé à la réalisation de sinusoïdes à Haid et à Pessoux.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

La sensibilisation aux problèmes énergétiques sera de nouveau à l'ordre du jour : la collaboration avec le CPAS et la Maison citoyenne initiée en 2019 lors du week-end de l'obscurité sera prolongée.

Celui-ci connaîtra donc une deuxième édition en collaboration avec les mêmes acteurs (Maison citoyenne, Centre culturel, Conservatoire, Maison des Jeunes), voire davantage (bibliothèque, AMO, ...)

Une semaine « énergie » est prévue du 27 avril au 30 avril 2020. Elle offrira des séances d'information, des ateliers au grand public et aux écoles, ainsi que des animations.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, la comptabilité énergétique sera maintenue.

Le quick-scan de 20 bâtiments communaux se poursuivra et de petits travaux permettant des économies d'énergie seront réalisés.

Les services à la population resteront une priorité : conseils en matière de fournisseurs, primes, panneaux photovoltaïques, prêts à taux zéro, isolation, ...

Le remplacement de l'éclairage public par du LED sera poursuivi.

L'étude concernant le projet de biométhanisation, initié à Ciney en collaboration avec le BEP, la Province, ORES et des entrepreneurs locaux révélera la faisabilité de la réalisation.

Il est à noter que deux réflexions sont en cours. L'une relative à la mise en place d'une plate-forme « rénov'énergie Ciney », l'autre sur la mise en place de compteurs télé-relevés dans le but de faciliter la comptabilité énergétique.

La Commune poursuivra la plantation d'une centaine d'arbres par année, et prévoit la création d'un rucher afin de redevenir « commune Maya ».

Enfin, durant les premiers mois de l'année 2020, la Commune accordera une vigilance accrue au nouveau système de collectes, à savoir les poubelles à puce.

Pour contribuer à l'embellissement de la ville et à la protection de son environnement, la Commune compte investir dans 3 nouvelles grilles d'affichage à placer à proximité des grands axes routiers et des villages. Ces publicités permettront de toucher les automobilistes qui rentrent dans la commune, mais également les habitants de nos villages. Par ailleurs, ce dispositif permettra aussi d'aider les différents comités. Il faut constater, depuis le placement des trois premières grilles d'affichage, une nette diminution de l'affichage sauvage.

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES

Évoquons tout d'abord une part importante du budget consacré aux travaux d'entretien murs/voiries/trottoirs sur l'ensemble de la Commune :

• 300 000 euros pour les voiries
• 80 000 euros pour les murs parce qu'en 2019 les travaux n'ont pas encore pu être adjugés (nous avons donc rassemblé les crédits 2019 et 2020)
• 60 000 euros pour la rénovation de trottoirs

Des crédits sont prévus pour l'achat de plusieurs véhicules destinés au service travaux (camion « tribenne », véhicule pour les électriciens et un taille-haie hydraulique)

Plusieurs travaux sont envisagés dans les cimetières :
• caveaux, columbariums : 120 000 euros
• parcelles des étoiles : 60 000 euros

Ces créations de nouvelles sépultures sont urgentes. Dans plusieurs cimetières, il n'y a plus de caveau disponible.
Remarquons que la vente du Manitou est prévue puisque le service travaux va, dans les prochaines semaines, acquérir une nacelle beaucoup plus efficace et plus pratique.

Par ailleurs, nous poursuivrons la végétalisation des cimetières : 4 sont prévus pour l'année 2020.

Dernier gros investissement, celui des ateliers communaux. L'objectif du Collège est bien la construction de nouveaux ateliers communaux sur le site du Marché couvert à Biron.

Pourquoi de nouveaux ateliers communaux ?
Parce que les installations dans lesquelles sont logés actuellement les ouvriers sont vétustes, situées en centre-ville alors que les ouvriers démarrent tous les jours leur journée de travail aux heures de pointe. En termes de mobilité, ce n'est pas une situation idéale. L'objectif est d'offrir des installations performantes en lien avec les besoins des ouvriers communaux, mais aussi de libérer de l'espace en centre-ville pour pouvoir permettre à l'avenir une extension du hall omnisports.

En matière de personnel du service travaux, l'objectif est au minimum de maintenir le nombre d'effectifs actuels malgré la suppression des emplois PTP.

COMMUNICATION – PARTICIPATION – INFORMATIQUE

Communication :

Différentes actions seront poursuivies pour continuer à informer au mieux le citoyen au quotidien. L'objectif est également de continuer à travailler à l'amélioration de l'image de la Ville de Ciney à l'intérieur et en dehors de ses frontières.

Participation :

Le processus de participation citoyenne sera activement poursuivi avec la volonté de consulter aussi souvent que possible la population relativement aux dossiers importants initiés par la Ville.

L'initiative du budget participatif sera relancée. A cet égard, une somme de 50 000 euros a été inscrite au budget 2020.

La somme de 50 000 euros inscrite au budget 2020 sera dédicacée à la mise en œuvre du ou des projets choisis sur base de l'appel lancé en 2019.
Un nouvel appel à projets sera lancé en 2020.

Informatique :

L'informatique est une compétence transversale impactant l'ensemble des départements et services communaux.

En ce sens, nous serons attentifs aux diverses recommandations du plan d'audit RGPD.
Une somme de 25 000 euros est budgétisée pour compléter cet audit et ainsi rendre notre infrastructure plus moderne, plus efficace et plus sécurisée.

CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE - HANDICAP

Tourisme - culture

Une étude de faisabilité relative à la création d'un parc naturel sera lancée en collaboration avec les Communes de Hamois, Havelange, Gesves, Ohey et Assesse.

Pour le plus grand plaisir des marcheurs, une nouvelle œuvre d'art prendra place sur notre Sentier d'Art tandis qu'une aire de pique-nique sera créée le long d'un circuit promenade, en collaboration avec le GAL. Cette aire sera accessible aux personnes porteuses d'un handicap.

Diverses actions visant à améliorer l'accès des PMR seront entreprises, notamment l'aménagement de la cour du château Saint-Roch (voir point patrimoine). Des actions de sensibilisation au handicap sont également prévues, sur base des souhaits émis par la commission « Personne porteuse d'un handicap ».

Le Centre culturel sera lui aussi attentif au handicap puisqu'une décentralisation du festival EOP aura lieu en ses bâtiments.

La confiance accordée au Centre culturel sera maintenue, les activités que ses responsables mettent en place faisant leurs preuves au quotidien. La collaboration avec la Commune sera même renforcée, puisque des cours de langues viendront se greffer à l'activité « Ciney Tchatche », permettant ainsi d'élargir la palette de l'offre culturelle.

La Commune achètera des chalets supplémentaires pour compléter le parc existant de chalets et assurer ainsi une pérennité au marché de Noël dont la réputation et le rayonnement ne sont désormais plus à mettre en doute

Patrimoine

En date du 7 août 2019, le Ministre du Patrimoine a informé la Ville de Ciney que la candidature de la Commune, à la suite d'un appel à projets relatif au recensement du petit patrimoine populaire wallon, avait été retenue.

Durant l'année 2020, il sera procédé au recensement de ce patrimoine : 200 éléments ont déjà été identifiés dans des domaines très variés (fontaines, croix, potales, portails, monuments aux morts, arbres, pigeonniers, colombiers, ...)

Par ailleurs, au niveau du Parc Saint-Roch, les escaliers du château, dans un piteux état, mais également la cour du château, seront rénovés.

Pour ce qui concerne la cour du château, l'objectif est notamment de faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Une volonté d'embellissement nous conduira également au remplacement de la clôture située dans la cour du château.

Le parc Saint-Roch, véritable poumon vert en plein cœur de Ciney, retiendra toute notre attention durant les prochaines années. Aussi, nous prévoyons la concrétisation de plusieurs études de base qui nous permettront d'avoir une vue complète et fiable du parc Saint-Roch actuel mais aussi futur. Nous pensons essentiellement à un relevé topographique, un relevé sanitaire ou encore, et surtout, un master plan susceptible de conduire l'évolution du parc durant les prochaines décennies.

Parallèlement à cette phase d'étude, divers aménagements seront d'ores et déjà entrepris cette année. C'est ainsi que les escaliers du château, dans un piteux état, mais également la cour du château, seront rénovés dans les prochains mois. En ce qui concerne la cour du château, l'objectif est notamment de faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Une volonté d'embellissement nous conduira également au remplacement de la clôture située dans la cour du château.

SANTÉ

L'achat de 10 défibrillateurs est prévu au budget. Les formations adéquates seront également organisées.